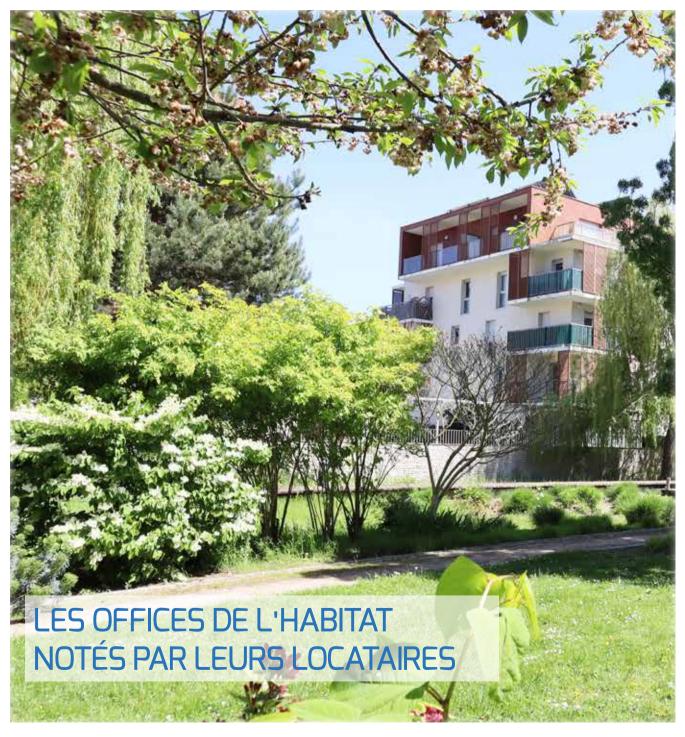
VOTRE LOGEMENT



LE MAGAZINE DE C' CHARTRES HABITAT - # 63 - JUIN 2023



ÉDITO



Jean-Pierre GORGES Président de C' Chartres habitat Président de Chartres Métropole Maire de Chartres

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été nombreux à participer à la campagne d'évaluation des offices de la région Centre Val de Loire, lancée par l'Union Sociale de l'Habitat. Les notes obtenues par C'Chartres Habitat le classent parmi les bons élèves, soulignant ainsi votre satisfaction pour l'ensemble des services rendus. Nos équipes, dans leur diversité, y voient un réel encouragement à poursuivre avec toujours plus d'implication leurs missions du quotidien, à votre service. En leur nom, je vous en remercie!

Vous le savez, chacun de nos journaux d'information est l'occasion de vous présenter l'évolution permanente de notre patrimoine. Une fois encore, ces pages vous le démontrent. A Chartres, à Lèves, à Lucé, l'office élargit son parc afin de faciliter toujours plus votre parcours résidentiel. Qu'il s'agisse de logements individuels ou collectifs, intermédiaires ou à loyer modéré, leur typologie et leur localisation élargissent le panel mis à votre disposition.

Pour ceux d'entre vous qui sont concernés par les opérations de renouvellement urbain, nous savons que l'accompagnement au relogement est primordial. Nous nous efforçons de le personnaliser, en prenant en compte les paramètres les plus importants pour vous. Qu'il s'agisse des Clos dont la transformation se poursuit pas après pas, ou du quartier de La Madeleine qui va connaître à son tour des mutations aussi importantes qu'indispensables, l'attention portée à vos attentes et à l'amélioration de votre cadre de vie sont pour nous une priorité. Tout cela, à votre rythme. Alors n'hésitez pas à contacter l'office et ceux de ses collaborateurs dont c'est la mission de vous accompagner dans les différentes étapes de votre relogement.

Enfin, pour encourager l'accession sociale à la propriété qui est un axe fort de notre politique de l'habitat, le conseil d'administration de l'office a pris la décision de prendre à sa charge vos frais de notaire jusqu'à la fin de l'année. Cet effort, nous vous le devons dans un contexte économique rendu difficile.

A tous, je souhaite un bel été. Chartres et son agglomération seront une fois de plus au rendez-vous d'animations estivales de qualité.

Magazine de C' CHARTRES HABITAT

Directrice de la publication: Élisabeth Fromont.

Rédaction, photos, mise en page: Sylvie Babel. s.babel@chartres-habitat.com

Impression:

Imprimerie Chauveau Dépôt légal à parution, n° ISSN: 1635-8139.

C' Chartres Habitat Hôtel de ville et d'agglomération Place des Halles CS 20137 28000 Chartres CEDEX. Tél. 0237 25 65 25.

Horaires d'ouverture au public:

du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h sans interruption, le samedi, de 9 h à 12 h 30.

c-chartres-habitat.com

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- L'OFFICE DEVIENT C' CHARTRES HABITAT
- Des mesures pour limiter l'augmentation des charges locatives
- Une nouvelle représentante des locataires

EN DIRECT AVEC VOUS

■ Les offices de l'habitat notés par leurs locataires

LIVRAISONS DE LOGEMENTS LOCATIFS

■ Lucé : C' Chartres habitat élargit son parc en logements intermédiaires

■ Lèves: 15 logements et des locaux d'activité

■ Aux Hauts-Saumons: 21 Logements

PRÈS DE CHEZ VOUS

L'été à l'ombre des Pastières

CONSTRUCTIONS EN COURS

■ Lèves: 20 PAVILLONS

RENOUVELLEMENT URBAIN

■COMMENT S'ORGANISE LE RELOGEMENT AUX CLOS ET À LA MADELEINE

EN DIRECT AVEC VOUS

■ DIFFICULTÉS DE PAIEMENT DU LOYER : DES SOLUTIONS POUR S'EN SORTIR

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

- Les frais de notaire offerts jusqu'au 31 décembre 2023
- ANNONCE IMMOBILIÈRE
- NUMÉROS UTILES



Chartres Métropole Habitat change d'identité et devient C' Chartres habitat

Chartres Métropole Habitat adopte l'identité de la marque de territoire de Chartres métropole: C' Chartres. L'office devient ainsi C' Chartres habitat et change de logo.

La marque C' Chartres s'est installée progressivement depuis 2016, année de son lancement. Elle fédère des clubs sportifs, des sociétés publiques locales, des entreprises ou associations, autour d'une même image, une même couleur, le bleu de Chartres, repère historique.

Elle est en quelque sorte l'étendard que rallient tous les acteurs locaux qui œuvrent au quotidien pour l'attractivité du territoire et désirent agir ensemble pour développer sa notoriété et son image.

Cette ambition réaffirme la place de notre organisme comme acteur incontournable de la vie du territoire et de ses habitants.

L'ensemble de notre communication adopte donc progressivement cette identité. Vous pourrez la voir sur les en-têtes des courriers qui vous sont adressés, notre site Internet, nos affiches, prochainement sur nos véhicules.

Les adresses électroniques, numéros de téléphone, restent inchangés... comme notre engagement à vos côtés. ■



UNE NOUVELLE REPRÉSENTANTE DES LOCATAIRES

Nathalie Jauneau, a été désignée représentante des locataires pour l'association Familles de France au sein du Conseil d'Administration de C' Chartres habitat.

Elle a été installée dans ses fonctions lors du Conseil d'Administration du 15 mars.

Secteur de résidence: Grandes Pierres Couvertes



De nouvelles mesures pour limiter l'augmentation des charges locatives

Dans un contexte inflationniste et toujours instable, C' Chartres habitat prend diverses mesures afin de limiter l'impact de la hausse des prix des marchés sur les charges locatives.

De nombreux marchés seront renouvelés en 2023. Or, beaucoup ont été impactés par la hausse du coût des énergies et par l'inflation.

C' Chartres habitat s'engage donc à négocier avec les prestataires pour limiter l'impact de la hausse des prix sur les charges locatives. Ils sont d'ailleurs nombreux à avoir d'ores et déjà accepté de limiter leurs augmentations.

Le marché de chauffage collectif au gaz (18 chaufferies alimentant 850 logements) fait partie des marchés qui seront renouvelés cette année. Afin de maîtriser au mieux la consommation de gaz durant les prochains mois alors que le contexte reste fluctuant, C' Chartres habitat a par ailleurs décidé de réduire la température de la prochaine saison de chauffe à 19° au lieu de 20° actuellement.

Des échanges sont en cours avec les représentants de locataires afin de réfléchir à d'autres pistes d'économies qui permettraient de limiter les charges locatives.

LES OFFICES DE L'HABITAT NOTÉS

L'Union Sociale pour l'Habitat de la région Centre-Val de Loire a réalisé auprès des locataires de 18 Offices de la région une enquête concernant la qualité de service rendue.

600 locataires de C' Chartres habitat ont été interrogés, par téléphone, par un organisme indépendant selon un échantillonnage représentatif de la répartition des logements et de leurs typologies.

Cette enquête permet de comparer le degré de satisfaction des locataires de notre organisme avec celui des autres bailleurs.

Il s'avère d'ailleurs positif pour la grande majorité des indicateurs.

La satisfaction globale des locataires

À la question:

"GLOBALEMENT, QUE PENSEZ-VOUS DE VOTRE ORGANISME?"

87,5 %

DES LOCATAIRES SONT TOUT À FAIT OU PLUTÔT SATISFAITS

C' Chartres habitat obtient une note de 7,5. La meilleure note au niveau régional est de 8,1. La plus basse est de 6,3.



La communication et les échanges

Concernant la qualité de l'information et la communication : journal des locataires, affichage, site internet, évènements, articles de presse, etc.

88 % des locataires sont tout à fait ou plutôt satisfaits

C' Chartres habitat obtient une note de 7,9. La meilleure note au niveau régional est de 8,1. La plus basse est de 6,9.

Les échanges avec C' Chartres habitat

Concernant la qualité des échanges avec les équipes de proximité, l'accueil lors des visites, les appels téléphoniques, les réponses aux courriels, etc.

91 % des locataires sont tout à fait ou plutôt satisfaits

C' Chartres habitat obtient une note de 8,1. La meilleure note est de 8,5. La plus basse est de 6,3.





Les équipements collectifs

Concernant le fonctionnement des équipements collectifs: ascenseurs, portes d'immeubles, interphones, barrières de parking, éclairage.

83 % des locataires sont tout à fait ou plutôt satisfaits

C' Chartres habitat obtient une note 7,2. La meilleure note est de 7,8. La plus basse est de 5,6.



PAR LEURS LOCATAIRES

La propreté des parties communes

Concernant la propreté des parties communes des immeubles : halls, paliers, escaliers, lieux de collectes des poubelles, ascenseurs, parkings, caves.

82 % des locataires sont tout à fait ou plutôt satisfaits

C' Chartres Habitat obtient une note de 7,3. La meilleure note est de 8,4. La plus basse est de 5,6.



Les interventions techniques

Concernant le traitement des demandes d'interventions techniques dans les logements.

83 % des locataire sont tout à fait ou plutôt satisfaits (deuxième place sur dixhuit).

C' Chartres habitat obtient une note de 7,5. La meilleure note est de 7,6. La plus basse est de 4,8.



Concernant le traitement des demandes d'interventions dans les parties communes ou les espaces extérieurs: porte de la résidence, éclairage, ascenseur, locaux



communs, interphone, portail automatique.

83 % des locataires sont tout à fait ou plutôt satisfaits.

C' Chartres habitat obtient une note de 7,6. La meilleure note est de 7,9. La plus basse est de 6,5.

L'entrée dans le logement



Une question additionnelle pouvait être traitée au choix des Offices. C' Chartres habitat a souhaité, pour sa part, faire évaluer les conditions d'entrée dans le logement : les informations données sur le bail, les Apl, les charges, l'état des lieux, la propreté du logement.

83 % des locataires sont tout à fait ou plutôt satisfaits

C' Chartres habitat obtient une note de 8.4.

(Donnée non traitée au niveau régional)

LIVRAISONS DE LOGEMENTS LOCATIFS

Prochainement à Lucé

C' Chartres habitat élargit son parc en logements intermédiaires

C' Chartres habitat proposera, à Lucé, 48 logements à loyers intermédiaires.

Il s'agit d'appartements aux loyers encadrés. Ils sont destinés aux ménages qui dépassent les plafonds de ressources du parc social mais qui ont malgré tout des difficultés pour se loger sur le marché libre.

L'Office étend ainsi son offre pour l'adapter à tous les budgets.

Ces logements en cours de finition seront proposés à la location courant juillet.

« Le carré novela » vient compléter le quartier du Carré d'or. Les 48 logements appartiennent à un ensemble constitué de trois bâtiments pour un total de 76 appartements.

L'immeuble de quatre étages est desservi par un ascenseur et doté d'un système d'éclairage avec détecteur de présence, d'interphonie, d'un parking en extérieur et d'un second en sous-sol. Les salles de bains sont équipées de douches.

(Isolation thermique renforcée, chauffage et production d'eau chaude individuels au gaz, électrique pour le type I).

Les appartements lumineux s'ouvrent aux étages sur des balcons ou des terrasses pouvant atteindre 29 m². Au rez-de-chaussée, six appartements disposent de jardins privatifs compris entre 71 et 159 m².





Composition

- ✓ 1 type I, 15 types II, 30 types III, 2 types IV.
- ✓ Loyer: à partir de 356 €.

Les services de proximité

- ✓ Bus, lignes 4 et 6
- ✓ Gare à 20 mn à pied
- ✓ Commerces
- ✓ Médecins et Pharmacie
- ✓ École maternelle et élémentaire
- Banques
- ✓ Restaurants
- ✓ Parc, jardin
- ✓ Commissariat ■



LIVRAISONS DE LOGEMENTS LOCATIFS

Àlèves

15 logements et des locaux d'activité

C' Chartres habitat a livré, début mai, 15 logements collectifs à Lèves, 2 bis rue de la Chacatière (à proximité de l'espace Soutine).

L'ensemble participe au programme de rénovation du cœur de village. Il comprend 15 logements collectifs en rez-de-chaussée et au 1er étage, 4 locaux d'activité* (destinés prioritairement à des professionnels de santé)

et 21 places de stationnement.

(*Contact: bauxcommerciaux@chartres-habitat.com)

Composition

- ✓ 1 type I, surface habitable: 30 m², loyer 192 €
- 10 types II, 40 à 52 m², 226 à 536 € (Pls).
- ✓ 4 types III, 50 à 58 m², 297 à 374 €.



L'Office acquiert 21 logements à Chartres

auprès de la CDC Habitat

21 logements individuels de la Résidence Henri IV, quartier des Hauts Saumons à Chartres, sont en cours d'acquisition auprès de la CDC Habitat.

L'Office accueillera ainsi, à partir du 1er janvier 2024, de nouvelles familles sur son parc. Elles pourront bénéficier de l'ensemble des services proposés: astreinte technique, permanence tranquillité, contrat multiservice, accueil physique du lundi au samedi matin, parcours résidentiel, politique dynamique d'accession sociale à la propriété.



Les logements se situent rue Eugène Hurtault, rue Maximilien Ringelmann et rue Jean-Baptiste Boussingault.

Il s'agit de logements individuels sur deux niveaux. Chacun dispose d'un garage accolé et d'un jardin privatif avec terrasse.

Ces logements ont fait l'objet de travaux récents: net-



toyage et révision des toitures-terrasses, reprise de réseaux d'eaux pluviales, remplacement de globes d'éclairage extérieur.

Composition:

99 m².

5 types III, 9 types IV, 7 types V. Surfaces habitables moyennes respectives: 76, 88 et

PRÈS DE CHEZ VOUS



CONSTRUCTIONS EN COURS

Lèves

20 pavillons au Domaine de Mathilde



Le "Domaine de Mathilde" est un nouveau lotissement de 48 maisons individuelles programmé rue de la Butte celtique à Lèves.

C' Chartres habitat va y acquérir 20 pavillons. (Livraison programmée en 2025).

Ce lotissement sera situé entre l'accès à la Nationale 154 reliant Chartres à Dreux et la D 906 menant à Maintenon.

Ces pavillons avec étage sont dotés d'une place de stationnement aérien ainsi que d'un jardin clos à l'arrière. Les types IV sont dotés d'un garage. 15 logements seront proposés en location et 5 en accession progressive à la propriété (dans le cadre de la Location-Accession).

Composition Logements locatifs

 15 T IV, 85 à 86 m² de surface habitable, loyers non arrêtés.

Logements en Accession sociale:

- 4 T III: 165 814 € (part locative de 689 €), 75,37 m² de surface utile
- 1 T IV : 201388 € (part locative de 837 €), 91,54 m² de surface utile. ■



RENOUVELLEMENT URBAIN

Mon quartier pour demain



COMMENT S'ORGANISE

Le renouvellement urbain des quartiers des Clos et de la Madeleine passe par la démolition de barres d'immeubles qui laisseront place à des logements modernes. Nos équipes accompagnent au plus près les locataires, dans toutes les étapes de leur relogement.

Aux Clos, 23 au 31 rue de Brétigny

L'opération de renouvellement urbain des Clos prévoit la démolition de la barre d'immeuble située rue de Brétigny.

Ces 8 étages construits en 1972 comptent 160 appartements de types II.

Y résident quelques couples, mais la majorité des locataires sont des personnes seules.

Le relogement des 145 foyers occupant encore l'immeuble a débuté au mois d'août 2022.

50 % des ménages devraient être relogés d'ici la fin de l'année, principa-

lement dans les quartiers des Clos ou de La Madeleine, mais également dans les autres secteurs (Pastières, Jean Roux, Jardin des Peintres, Saint Chéron...).



l'intervention de partenaires tels que le CIAS, le Conseil Départemental, les services d'aides à domicile, etc.

Les personnes âgées ou à mobilité réduite

Au préalable à toute démarche, les conseillers en relogement se déplacent systématiquement au domicile des locataires. "Nous identifions les besoins, les secteurs souhaités et nous évaluons les capacités financières.

L'objectif est de proposer au locataire un logement correspondant au mieux à son mode de vie et ses ressources. Pour un logement de même surface, le montant des charges sera donc équivalent à celui du logement quitté". Les logements "adaptés", c'est-à-dire dotés d'un ascenseur et équipés de douches, de barres de maintien, etc. sont proposés en priorité aux personnes âgées ou à mobilité réduite afin de répondre à leurs problématiques de santé. Lorsqu'ils ne sont pas équipés, des demandes peuvent être formulées; elles seront traitées en priorité par la Direction des travaux de C' Chartres habitat.

Parfois les visites au domicile permettent aussi d'identifier des problématiques particulières pouvant nécessiter

Trois propositions

Jusqu'à trois propositions de logements peuvent être formulées. Elles tiennent comptent des ressources, de la composition familiale et des contraintes des locataires.

Bien sûr certains locataires appréhendent de quitter un quartier où ils ont leurs habitudes, leurs voisins, leur médecin, leurs moyens de transport.

Afin de faciliter cette étape, les conseillers les accompagnent dans toutes leurs démarches, depuis la préparation du déménagement jusqu'à l'entrée dans le nouveau logement.

Souvent ils gèrent jusqu'à la mise en place des contrats d'assurance, d'eau, de gaz et d'électricité, afin de soulager les familles et s'assurer du bon déroulement du déménagement.

Permanence relogement:

2, place de Spire à Chartres. Les mardis matin et jeudis après-midi. **relogementcmh@chartres-habitat.com** 02 37 25 65 25.



LE RELOGEMENT?

À La Madeleine, 19 avenue Aristide Briand

UNE DÉMOLITION EN FIN D'ANNÉE

Le programme Renaissance a pour but de restructurer et de dédensifier le quartier de la Madeleine.

Les barres et les tours seront là aussi progressivement remplacées par des immeubles de taille moyenne et des logements modernes présentant tout le confort attendu par les familles aujourd'hui.

Le top départ de cette métamorphose sera donné par le lancement du programme Pichard-Sablons à l'angle de l'avenue Joseph Pichard et de l'avenue des Sablons ainsi que par la démolition d'une première tour, 19 avenue Aristide Briand, en septembre 2023.

Cet immeuble construit en 1972 avec la ZUP de La Madeleine compte 47 logements, des types II, III, IV, et V, présentant des niveaux de loyers parmi les plus faibles à Chartres.

Les 39 résidents qui occupaient la tour ont été relogés en dix-huit mois, entre août 2021 et février 2023, pour la grande majorité dans le même secteur.





L'équipe chargée du relogement des locataires.

Difficultés de paiement du loyer

DES SOLUTIONS POUR S'EN SORTIR



Murielle D., 58 ans, célibataire, 2 enfants. salariée

Loyer : 431, 78 €. Impayé de loyer : 1274.36 € €

Murielle, salariée, a dû

faire face à une baisse importante de ses ressources suite à un arrêt maladie de longue durée.

Après divers appels, courriers et visites à domicile infructueuses, Murielle D., a fini par répondre à une proposition de rendez-vous de nos services afin d'envisager des solutions adaptées à sa situation d'impayés de loyers.

Nos services l'ont aidé à constituer un dossier de demande d'APL.

Elle a également été orientée vers les services d'Action Logement dans la mesure où son employeur est assujetti au 1 % logement. L'étude de son dossier a permis le versement d'une subvention de 900 €.

Un échéancier de règlement de la dette a par ailleurs été mis en place. Les mensualités s'élèvent à 70 € par mois auxquels s'ajoutent les échéances de loyer.

Murielle a finalement repris le travail et paie aujourd'hui régulièrement son loyer.

La dette a été soldée et la procédure contentieuse évitée.

QUEL INTERLOCUTEUR POUR VOUS AIDER?

Personne seule en difficulté

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale de Chartres), saisine d'un(e) assistant(e) social(e), 0237184700

Couple avec enfant(s) en difficulté

Conseil Départemental, saisine d'un(e) assistant(e) social(e), 02 37 20 10 10 - Eurelien.fr

Mobilisation ou optimisation du droit aux APL CAF, 3230 ou prendre un rendez-vous sur le site caf.fr

Personne salariée d'une entreprise assujettie au 1 % logement

Action Logement Services - CIL PASS'Assistance, 0237185651

Difficultés de gestion budgétaire

Point Conseil Budget ATEL, 0616538608 - 0608868590 pcb@atel28.fr

UDAF: 0237883256 - pcb@udaf28.fr





LES PERMANENCES SOCIALES DE C' CHARTRES HABITAT

Vous êtes en impayés de loyers? En ne répondant pas aux sollicitations du bailleur, vous prenez le risque d'être contraint par le juge à quitter votre logement, ce qui aggravera vos difficultés.

Pour ne pas en arriver là, prenez contact avec les chargés de recouvrement amiable de C' Chartres habitat. Ils vous reçoivent lors de permanences sociales ou bien sur rendezvous au Pôle administratif.

Ils étudient votre situation, vous orientent vers des partenaires et trouvent avec vous des solutions concrètes pour faire face à vos impayés de loyer.



dredis après-midi, la 1ère quinzaine de chaque mois.

• C' Chartres habitat, Hôtel de ville et d'agglomération, place des Halles à Chartres.

Rencontrer un chargé de recouvrement amiable :

- 2, place de Spire, 9 h 30 à 11 h 30, mercredis et vendredis matin, la 1ère quinzaine de chaque mois.
- 19 place Saint-Louis, 13h30 à 16h30, mercredis et ven-

Contacts: 0237256595

paiementloyer@chartres-habitat.com

Pascal, V., 34 ans, divorcé. allocataire du RSA

Lover: 525, 52 €.

Impayé de loyer : 3860 €.

Pascal, divorcé, a perdu son emploi. À l'issue de sa période d'indemnisation par Pôle Emploi, n'ayant pas retrouvé de travail, il percevait le RSA (534 €). Il occupait un logement de Type IV lui permettant de recevoir sa fille.

Il ne parvenait plus à payer son loyer. En conséquence son Apl avait été suspendue.

Il s'est présenté à la permanence sociale du 19 Place Saint-Louis après plusieurs courriers de relance et le lancement d'une procédure d'expulsion en raison d'un défaut de coopération. Bien que tardive, la rencontre a permis d'établir un bilan de sa situation budgétaire et d'éviter l'expulsion.

Nos services ont invité Pascal à rencontrer une assistante sociale du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) afin qu'elle l'accompagne dans sa gestion budgétaire compte tenu de sa précarité financière. Un entretien de suivi a été programmé une fois par mois.

Le CIAS a également sollicité l'intervention d'une as-

sociation afin de **l'aider au** nettoyage et à la remise en état de son logement; ce qui constituait jusqu'alors un frein à un potentiel relogement dans un appartement plus petit et mois cher.

Un échéancier de règlement a été mis en place.



Un dossier de demande d'aide financière au titre du Fonds de Solidarité Logement auprès du Conseil Départemental a été constitué.

Une aide d'un montant total de 2134,56 € (1500 € de prêt à taux zéro et 634,56 € de subvention) lui a été accordée sous réserve d'un relogement dans un appartement moins cher.

Le droit aux APL a pu être rétabli et, 1725,85 € correspondant au rappel des allocations non perçues, ont été versés sur son compte locataire. La dette de loyers a ainsi été soldée.

Pascal a été relogé dans un appartement de type III. Le montant de son loyer est dorénavant de 393,55 €. Il rembourse aujourd'hui le prêt FSL à hauteur de 25 € par mois sur une durée de 5 ans.



ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIÉTÉ

Jusqu'au 31 décembre 2023

LES FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS

C' Chartres habitat a déjà permis à plus de 800 foyers d'accéder à la propriété au sein de son patrimoine. Des appartements du type I au type IV sont proposés en accession à des prix encadrés et compétitifs sur plusieurs secteurs de la ville de Chartres.

Les acquéreurs bénéficient de nombreux avantages:

- un abattement de 10 à 35 % sur le prix de vente selon la durée de location en continu,
- un accompagnement personnalisé,
- une garantie de rachat et de relogement en cas de difficultés financières,
- pour toute signature entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023, les frais de notaires sont offerts.

Témoignage

" IF CONSEIL LE C'CHARTRES HABITAT À MON ENTOURAGE "

" Accéder à la propriété " cela a été mon premier objectif après avoir obtenu mon CAPES " explique Nathalie Harlingue. "Le fait d'être titularisée me permettait de prétendre à un prêt bancaire.

Un mail du service Accession à la propriété de C'Chartres habitat a ensuite retenu mon attention; je me suis alors renseignée sur les offres proposées.

J'ai visité deux logements, rue de la Croix Jumelin à Chartres, et j'ai eu un coup de coeur pour l'appartement que j'occupe aujourd'hui : un type V de 90 m² avec garage, dans un quartier calme, à 5 mn du centre-ville. Il est très lumineux et a été refait à neuf. Il ne me reste qu'à installer une cuisine équipée.

Une semaine après cette visite, je me suis engagée. Les choses sont ensuite allées très vite.

Début septembre j'avais visité les deux appartements et le 27 mars j'étais propriétaire, en possession des clefs!

L'affaire à été rondement menée avec une équipe de conseillers très à l'écoute et disponible.

J'ai par ailleurs bénéficié de 35 % d'abattement sur le prix de vente compte tenu de mes années de location. Et bonne surprise, j'ai aussi été dispensée de frais de notaire!

Je suis pleinement satisfaite de mon achat et je conseille aujourd'hui à mon entourage de faire appel aux services de C' Chartres habitat".



À VENDRE

TRÈS BEAUTYPE IV AVEC BALCON: 113805 €

EXCEPTIONNEL : vos frais d'acquisition offerts pour un acte de vente signé avant le 31 décembre 2023

Appartement de type 4 avec balcon, comprenant une entrée, une cuisine indépendante, un séjour-salon, 2 chambres, salle de bains, wc séparés. Il offre une surface de 81m² et se situe au 2e étage.

Le logement est situé dans une résidence sécurisée (contrôle d'accès et téléphonie), proche des établissements scolaires (de la maternelle au lycée), transports en commun, commerces et services, complexe aquatique, parc des expositions.

Copropriété: 80 lots

Parking et cave disponibles en location. Chauffage et eau chaude: collectif gaz.









www.c-chartres-habitat.com 02 37 25 65 93 - accession@chartres-habitat.com

NUMÉROS UTILES

ACCUEIL ET STANDARD

Hôtel de ville et d'agglomération - C' Chartres habitat - Place des Halles à Chartres. Tél. 02 37 25 65 25.

DU LUNDI AU VENDREDI: 9 H À 18 H, SANS INTERRUPTION - LE SAMEDI: 9 H À 12 H 30

www.c-chartres-habitat.com

Les conseillers répondent à vos questions sur appel téléphonique ou courriel.

Pour être reçu, prenez rendez-vous :

Demande de logement ou de changement de logement

Permanence téléphonique: le mardi et mercredi de 9h à 12 h 30 et le jeudi de 13 h 30 à 17 heures.

0237256594 - attribution@chartres-habitat.com

Réclamations ou troubles de voisinage

0237256550 - reclamation@chartres-habitat.com

Difficultés financières, paiement du loyer

- APL
- RIs (réduction de lover de solidarité)
- Permanences sociales

0237256595 - paiementdesloyers@chartres-habitat.com

SLS (supplément de loyer de solidarité)

0237256514

Avis d'échéance, charges

0237256505 - comptalocative@chartres-habitat.com

Préavis, états des lieux, badges, interventions techniques

0237256554 - secretariatdtp@chartres-habitat.com

Accompagnement des grands seniors

0237256590 - reclamation@chartres-habitat.com

Personnel Proximité

- Employés d'immeubles
- Service enquêtes et médiation 0237345327 - proximite@chartres-habitat.com

Permanence tranquillité

Du lundi au vendredi de 17 h 00 à 20 h 00 02 37 34 53 27 - proximite@chartres-habitat.com

Accession à la propriété

0237256593 - accession@chartres-habitat.com

Syndic de copropriété

0237252595 - syndic@chartres-habitat.com

BESOIN D'UNE INTERVENTION TECHNIQUE - Contactez directement les prestataires suivants

Contrat multiservice - Cogemust 0257470170

- Robinetterie, plomberie
- Interphonie
- Systèmes de ventilation (logements collectifs)
- Installations électriques à l'intérieur du logement
- Vérification des installations gaz du logement
- Serrurerie, quincaillerie (y compris porte palière)
- Menuiseries extérieures et intérieures
- Boîtes aux Lettres

Eau chaude et chauffage individuel

Engie Home Services 0977405825

Chaudière gaz, convecteur gaz, chauffe-eau ou chauffebains gaz

Cogemust 0257470170

Chauffe-eau électrique, chauffe-eau thermodynamique, convecteur électrique, chaudière électrique, pompe à chaleur.

Service réclamations

de C' Chartres habitat 0237256550

- Eau chaude et chauffage collectif
- Ascenseur
- Portails coulissants, portes automatiques
- Vide-ordures (un site concerné)
- Réception TV/TNT
- Réseau d'évacuation

Désinsectisation, dératisation, désourisation

Sapian 0238760211

ASTREINTE TECHNIQUE - 0237252599 En cas d'URGENCE, le soir à partir de 17 h 30, le week-end et les jours fériés.

Uniquement lorsqu'il y a danger pour les personnes ou les bâtiments.

